

AFFAIRE N°17/4 - Dénomination du CES d'Etat Mixte du CHAUDRON.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le Vice-Recteur de la Réunion vient de me transmettre un extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du CES d'Etat Mixte du CHAUDRON qui propose de dénommer cet établissement, CES d'Etat "les Calebassiers".

Je vous demande votre avis à ce sujet.

LE MAIRE - Je pense qu'il faut donner un nom connu sur le plan international Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, émet un avis défavorable concernant la dénomination du CES d'Etat-Mixte du CHAUDRON en CES d'Etat "les Calebassiers".